
Les Acteurs d'un Chantier d'Aménagement Paysager (Maîtrise d'ouvrage et Maîtrise d'oeuvre)

Dans tout projet d'aménagement, la réussite repose sur la coordination d'un ensemble d'acteurs aux rôles complémentaires, intervenant à différentes étapes du processus, de la conception à la réalisation puis à la réception des travaux. Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises de travaux, fournisseurs, bureaux d'études, services administratifs et usagers finaux participent, chacun à leur niveau, à la définition des objectifs, aux choix techniques et économiques, ainsi qu'au suivi opérationnel du projet. La présentation de ces acteurs permet de comprendre la logique collective du projet d'aménagement, les responsabilités de chacun et les interactions nécessaires pour garantir la qualité, la conformité réglementaire, le respect des délais et la maîtrise des coûts.

Sommaire

- [1. Le Maître d'Ouvrage](#)
 - [Définition et Responsabilités Principales](#)
 - [Interaction avec les Autres Acteurs](#)
 - [Enjeux](#)
- [2. Le Maître d'Œuvre](#)
 - [Définition et Responsabilités Principales](#)
 - [Interaction avec les Autres Acteurs](#)
 - [Enjeux](#)
 - [Cas de l'Entreprise de BTP agissant en tant que Maître d'Œuvre](#)
 - [Rôle et Responsabilités](#)
 - [L'Entreprise d'Aménagement Paysager en tant que Sous-Traitant de l'entreprise principale](#)
 - [Rôle et Responsabilités](#)
 - [Interaction et Coordination](#)
 - [Processus de Travail](#)
 - [Gestion de Projet](#)
- [3. Le Contrôleur des Travaux](#)
- [4. L'Entreprise de Travaux Paysagers](#)
 - [Conducteur de Chantier](#)
 - [Chef de Chantier](#)
 - [Chef d'Équipe](#)
- [5. Le Contrôleur Technique](#)
- [6. Le Coordinateur SPS \(Sécurité et Protection de la Santé\)](#)
- [7. Les Fournisseurs et Sous-traitants](#)
- [8. Les Usagers et Riverains](#)
- [Réception du Chantier : un moment qui implique tous les acteurs](#)
 - [Acteurs Impliqués](#)
 - [Processus de Réception](#)
 - [Enjeux de la Réception](#)

1. Le Maître d'Ouvrage

Définition et Responsabilités Principales

-
- Le maître d'ouvrage est la personne morale (entreprise, association, Syndic de copropriété, commune, Etat...) ou la personne physique qui initie le projet d'aménagement paysager. Il peut s'agir d'une collectivité locale, d'une entreprise, d'une association, ou d'un particulier.
 - Il est responsable de définir les objectifs du projet, son budget, ses délais, et s'assure que le projet répond à ses besoins et attentes.
 - Il finance le projet et est le principal décideur pour les grandes orientations et les validations des étapes clés.

Interaction avec les Autres Acteurs

- Le maître d'ouvrage collabore étroitement avec le maître d'œuvre pour la conception et la réalisation du projet.
- Il est souvent assisté par une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour le conseiller et l'aider dans le suivi du projet. Cette Assistance à Maîtrise d'Ouvrage peut être fournie par les CAUE, un cabinet de conseils spécialisé en développement durable, écologie, sociologie, etc C'est une aide à la définition des objectifs et enjeux de l'ouvrage prenant en compte les acteurs, utilisateurs. C'est également une aide à la décision.

Enjeux

- Le maître d'ouvrage doit veiller à ce que le projet soit réalisé conformément à ses attentes, tout en respectant les contraintes budgétaires et temporelles.
- Il est aussi responsable de la conformité du projet aux normes légales et environnementales.

2. Le Maître d'Œuvre

Définition et Responsabilités Principales

- Le maître d'œuvre, souvent un architecte paysagiste ou un bureau d'études, est chargé de la conception technique et esthétique du projet, ainsi que de la supervision de sa réalisation.
- Il élabore les plans, les cahiers des charges, et coordonne le travail des différents corps de métier sur le chantier.
- Il est responsable de la qualité technique du projet et veille au respect des délais et du budget.
- Pour des projets complexes requérant certaines expertises, le maître d'oeuvre peut également faire appel à une **Assistance à Maîtrise d'Oeuvre (AMOE)**

Interaction avec les Autres Acteurs

- Le maître d'œuvre agit en tant qu'intermédiaire entre le maître d'ouvrage et les entreprises de travaux. Il rend compte régulièrement au maître d'ouvrage de l'avancement des travaux.
- Il supervise et coordonne le travail du conducteur de chantier, [des chefs de chantier](#), et des chefs d'équipe.

Enjeux

-
- Le maître d'œuvre doit s'assurer que le projet est réalisé conformément aux attentes du maître d'ouvrage, tout en respectant les contraintes techniques, environnementales et réglementaires.
 - Il doit gérer efficacement la communication et la coordination entre les différents intervenants pour garantir le bon déroulement des travaux.

Lorsqu'une **entreprise de BTP agit en tant que maître d'œuvre** sur un projet d'aménagement (comme des voiries, aires d'autoroute, ou résidences) et sous-traite des lots à d'autres entreprises, comme une entreprise d'aménagement paysager, la dynamique du projet et les responsabilités se présentent différemment. Explorons ce scénario :

Cas de l'Entreprise de BTP agissant en tant que Maître d'Œuvre

Rôle et Responsabilités

- **Supervision Technique et Conception:** En tant que maître d'œuvre, l'entreprise de BTP est responsable de la conception technique, de la planification et de la supervision globale du projet.
- **Coordination des Sous-Traitants:** Elle coordonne le travail des sous-traitants (y compris l'entreprise d'aménagement paysager), s'assurant que chaque lot est exécuté conformément aux plans et aux normes.
- **Liaison avec le Maître d'Ouvrage:** L'entreprise de BTP, en tant que maître d'œuvre, sert d'intermédiaire entre le maître d'ouvrage (le client) et les différents sous-traitants. Elle communique les exigences, les modifications et les validations du maître d'ouvrage aux sous-traitants.

Elle est donc l'entreprise principale assurant la maîtrise d'oeuvre et répartissant les lots auprès d'entreprises spécialisées comme une entreprise d'aménagements paysagers qui sera chargée de réaliser les aménagements et espaces verts

L'Entreprise d'Aménagement Paysager en tant que Sous-Traitant de l'entreprise principale

Rôle et Responsabilités

- **Exécution Spécialisée :** L'entreprise d'aménagement paysager réalise les travaux liés à son lot, en suivant les directives techniques et les spécifications fournies par le maître d'œuvre.
- **Rapports et Validation :** Elle doit rendre compte de l'avancement de ses travaux au maître d'œuvre et obtenir son approbation à différentes étapes.

Interaction et Coordination

Processus de Travail

- **Planification et Suivi :** Le maître d'œuvre planifie et suit l'avancement de tous les lots, y compris celui de l'aménagement paysager, en veillant à la cohérence et à la synchronisation des travaux.
- **Assurance Qualité :** Le maître d'œuvre contrôle la qualité des travaux de tous les sous-traitants et s'assure que les normes et les réglementations sont respectées.

Gestion de Projet

-
- **Contrats et Conditions** : Bien que l'entreprise de BTP en tant que maître d'œuvre ait la responsabilité globale, chaque sous-traitant, y compris l'entreprise d'aménagement paysager, opère sous son propre contrat avec des termes spécifiques.
 - **Communication et Résolution de Problèmes** : Le maître d'œuvre sert de point central pour la communication et la résolution des problèmes qui peuvent surgir entre les différents lots.

En résumé, lorsque l'entreprise de BTP agit en tant que maître d'œuvre, elle assume la responsabilité de la supervision technique et de la coordination globale du projet, tandis que l'entreprise d'aménagement paysager, en tant que sous-traitant, se concentre sur l'exécution de son lot spécifique, en étroite collaboration et sous la direction du maître d'œuvre.

3. Le Contrôleur des Travaux

1. Rôle et Objectif :

- Le contrôleur des travaux est généralement employé par le maître d'œuvre (ou l'entreprise de construction (généralement BTP) dans un marché divisé en lots). Il se concentre sur la supervision quotidienne du chantier pour s'assurer que les travaux sont réalisés conformément au plan et aux spécifications du projet.
- L'objectif est de veiller à ce que le projet soit mené efficacement, dans le respect des délais et du budget.

2. Activités Clés :

- Surveiller le progrès des travaux, coordonner les différentes équipes sur le chantier, résoudre les problèmes opérationnels.
- Assurer la liaison entre le maître d'œuvre, les ouvriers, et parfois le maître d'ouvrage.

3. Intégration dans l'Équipe de Projet :

- Fait partie intégrante de l'équipe de projet et travaille en étroite collaboration avec le maître d'œuvre et les autres intervenants.

4. L'Entreprise de Travaux Paysagers

- **Rôle**: Cette entreprise est chargée de la réalisation effective des travaux d'aménagement.
- **Responsabilités**: Elle mobilise les ressources humaines et matérielles nécessaires, exécute les travaux conformément aux plans, et assure la gestion quotidienne du chantier.
- **Enjeux**: L'entreprise doit garantir la qualité des travaux tout en respectant les contraintes budgétaires et temporelles.

L'entreprise repose également sur une organisation des ressources humaines :

Conducteur de Chantier

• Rôle et Responsabilités:

- Le conducteur de chantier supervise le chantier dans son ensemble. Il est responsable de la planification, de l'organisation et de la gestion des

différentes phases du projet.

- Il s'assure de la coordination entre les différentes équipes, gère les ressources matérielles et humaines, et veille au respect des délais et du budget.
- **Position dans la Hiérarchie:**
 - Il se positionne généralement entre le maître d'œuvre et le chef de chantier, ayant une vue d'ensemble du projet et reportant directement au maître d'œuvre ou à l'entreprise principale.

Chef de Chantier

- **Rôle et Responsabilités:**
 - Le chef de chantier gère les activités quotidiennes sur le chantier. Il supervise les ouvriers et les chefs d'équipe, s'assurant que le travail est réalisé conformément aux plans et aux normes de qualité.
 - Il résout les problèmes opérationnels, gère l'approvisionnement en matériaux et outils, et veille au respect des consignes de sécurité.
- **Position dans la Hiérarchie:**
 - Il travaille sous la direction du conducteur de chantier et peut communiquer avec lui sur l'avancement et les problèmes rencontrés sur le chantier.

Chef d'Équipe

- **Rôle et Responsabilités:**
 - Le chef d'équipe dirige un groupe d'ouvriers ou une équipe spécialisée sur le chantier. Il répartit les tâches, guide et supervise le travail au jour le jour, et s'assure que les membres de son équipe travaillent efficacement.
 - Il est le point de contact pour les ouvriers et transmet les instructions du chef de chantier aux membres de son équipe.
- **Position dans la Hiérarchie:**
 - Il est sous l'autorité directe du chef de chantier et joue un rôle de superviseur de proximité pour les ouvriers.

Ce genre d'organisation est propre à une entreprise de taille importante opérant sur des marchés publics et privés de grande envergure. Si l'on se place à l'échelle d'une petite entreprise (- de 10 salariés), comprenant une ou deux équipes avec un chef d'équipe, c'est souvent le chef d'entreprise qui cumulera les rôles de conducteur de travaux et de chef de chantier.

5. Le Contrôleur Technique

- **Rôle et Objectif:**
 - Le contrôleur technique est un expert indépendant, souvent mandaté par le maître d'ouvrage ou par une autorité externe, pour s'assurer que le projet respecte toutes les normes de sécurité, de qualité, et les réglementations en vigueur.
 - L'objectif principal est la prévention des risques techniques et la conformité réglementaire.
- **Activités Clés:**
 - Réalisation d'audits techniques, vérification de la conformité des matériaux et

-
- des méthodes de construction.
 - Rapports sur la conformité réglementaire et les normes de sécurité.
 - **Indépendance:**
 - Opère de manière indépendante, souvent à travers un bureau de contrôle technique externe.

6. Le Coordinateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé)

- **Rôle:** Professionnel dédié à la prévention des risques professionnels sur le chantier.
- **Responsabilités:** Il élabore le plan de prévention, coordonne les actions de sécurité, et s'assure du respect des réglementations de sécurité.
- **Enjeux:** Son rôle est essentiel pour minimiser les risques d'accidents et assurer la sécurité de tous les intervenants.

7. Les Fournisseurs et Sous-traitants

- **Rôle:** Ils fournissent les matériaux, les plantes, et parfois des services spécialisés.
- **Responsabilités:** Ils doivent assurer la livraison de produits et services de qualité, dans les délais impartis.
- **Enjeux:** Le choix des bons fournisseurs et sous-traitants est crucial pour la réussite du projet.

8. Les Usagers et Riverains

- **Rôle:** Bien qu'ils ne participent pas directement aux travaux, les usagers et riverains sont des acteurs clés.
- **Responsabilités:** Ils peuvent fournir des retours sur le projet et sont souvent consultés dans les phases de conception.
- **Enjeux:** Leur acceptation et satisfaction sont essentielles, notamment pour les projets publics.

Réception du Chantier : un moment qui implique tous les acteurs

Acteurs Impliqués

1. Maître d'Ouvrage:

- Le maître d'ouvrage, en tant qu'initiateur et financeur du projet, joue un rôle central dans la réception du chantier.
- Il est celui qui accepte officiellement le travail réalisé, signifiant que le projet est achevé et conforme à ses attentes.

2. Maître d'Œuvre:

- Le maître d'œuvre, souvent accompagné de techniciens ou d'experts, assiste le maître d'ouvrage lors de l'inspection finale pour évaluer si les travaux sont conformes aux plans et spécifications convenus.
- Il peut fournir une expertise technique pour aider le maître d'ouvrage à prendre une décision éclairée sur l'acceptation des travaux.

3. Entreprise de Travaux Paysagers:

- L'entreprise responsable des travaux participe également à cette réception. Elle doit être présente pour répondre à toute question technique et apporter des clarifications si nécessaire.

Processus de Réception

- **Inspection Finale:**
 - Cette étape implique une inspection détaillée du chantier pour s'assurer que tout a été réalisé selon le cahier des charges.
 - Des essais fonctionnels et des vérifications de la qualité des travaux peuvent être effectués.
- **Levée des Réserves:**
 - Si des défauts ou des inachèvements sont constatés, ils sont notés sous forme de réserves. Ces réserves doivent être levées (c'est-à-dire que les corrections nécessaires doivent être effectuées) avant une acceptation définitive.
- **Procès-Verbal de Réception:**
 - Une fois que le maître d'ouvrage est satisfait, un procès-verbal de réception est signé par les parties concernées.
 - Ce document est crucial car il marque le début de la période de garantie et la responsabilité de l'entretien du site passe du constructeur au maître d'ouvrage.

Enjeux de la Réception

- **Garanties Légales:**
 - La signature du procès-verbal de réception déclenche le début des garanties légales, telles que la garantie de parfait achèvement, la garantie biennale et la garantie décennale.
- **Responsabilité:**
 - Après la réception, la responsabilité des éventuels défauts ou dommages passe de l'entreprise de construction au maître d'ouvrage, sauf en cas de vices cachés ou de non-conformités non détectables lors de la réception.

En conclusion, la réception du chantier est un moment clé qui requiert la présence et l'approbation du maître d'ouvrage, avec l'assistance du maître d'œuvre et la participation de l'entreprise de travaux. Cette étape formelle assure que le projet est terminé conformément aux exigences et prêt à être utilisé ou habité.